

PROCES VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2010

CONSEIL MUNICIPAL REGLEMENTATION

ETAIENT PRESENTS :

Date d'affichage : **08 OCT. 2010**

M. FOURNIER Jean-Paul, Maire

M. PROUST Franck, M. LACHAUD Yvan, Mme BARBUSSE Marie Chantal, Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS Hélène, Mme MARTIN Françoise, M. TIBERINO Richard, Mlle PONGE Marion, M. PEROTTI Jacques, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VALADE Daniel Jean, Mme BOURGADE Mary, M. FILIPPI Jean-Marie, Mme FOURQUET Patricia, M. RAYMOND Jacky, Mme DE GIRARDI Claude, Mme SANS Lucienne, M. TAULELLE Marc, Mme JEHANNO Catherine, M. BURGOA Laurent, M. DOUAIS Henry, Adjoints.

M. MINGAUD Alain, M. FEYBESSE Jean-Claude, M. COLOMBANI Georges, M. BAZIN Michel, M. CHANCELADE Alain, Mme BOISSIERE Monique, Mme JUANICO Marie-France, M. PERIER Michel, Mme CREPIN Marianne, Mme LASSERRE Françoise, M. DAHRA Mohamed, Mme DELBOS Marie Reine, Mme GARDEUR-BANCEL Véronique, Mme DA COSTA Rosa, Mme DUMONT ESCOJIDO Valérie, M. PROCIDA Thierry, Mme ENRIQUEZ-BOUZANQUET Eline, M. CLARY Alain, Mme BERNIE-BOISSARD Catherine, M. CAMPAGNE Claude, Mme CALMET-ROATTA Catherine, M. FABRE-PUJOL Alain, Mme EL BAZ Michèle, Mme GIACOMETTI Corinne, M. CARRIERE Emmanuel, Conseillers Municipaux.

ABSENTS, EXCUSES :

Mme BARBUSSE Marie Chantal Adjointe pouvoir à M. BAZIN à partir de la Q N° 57, Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS Hélène, Adjointe, pouvoir à M. LACHAUD, à partir de la Q N° 73, M. TIBERINO Richard, Adjoint pouvoir à M. PEROTTI à partir de la Q N° 69, Mme FOURQUET Patricia, Adjointe, pouvoir à Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS à partir de la Q N° 2, M. GOURDEL Pascal, Adjoint pouvoir à M. COLOMBANI, Mme GRAS Christiane, Conseillère Municipale pouvoir à M. RAYMOND, Mme INCORVAIA Angèle, Conseillère Municipale pouvoir à M. BURGOA, M. SOULAS Jean-Marc, Conseiller Municipal pouvoir à M. FEYBESSE, Mme GARDEUR-BANCEL Véronique, Conseillère Municipale pouvoir à Mme JEHANNO jusqu'à la Q N° 60, M. PLANTIER Julien, Conseiller Municipal pouvoir à Mlle PONGE, Mme PEZET ROMIEUX Jocelyne Conseillère Municipale, pouvoir à Mme GIACOMETTI, M. CASOURANG Bernard, Conseiller Municipal, pouvoir à M. CAMPAGNE, Mme FAYET Sylvette, Conseillère Municipale pouvoir à Mme BERNIE BOISSARD, M. BASTID Christian, Conseiller Municipal pouvoir à M. CLARY.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mademoiselle ENRIQUEZ BOUZANQUET

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

M. MADALLE, Directeur de Cabinet du Maire

M. CHIEZE, Chef de Cabinet du Maire

Mme GERVAIS, M. ROGER, M. BOZIO, Cabinet du Maire

M. CAILLOIS, Directeur Général des Services

M. JOURLIN Directeur Général des Services Techniques

M. LHEUREUX Secrétaire Général

M. BASCOP, Mme RENAULT, Mme RATAJCZAK, Mme DERULLIEUX, M. WESPHAL, Directeurs Généraux Adjoints

Mme CALVINI, Attachée de Presse

Mme OULMANN, Directrice Administration Générale

PROCES VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2010

Le samedi 02 octobre 2010 à 8 heures, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vendredi 24 septembre 2010, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

<u>N°</u>	<u>TITRE DE LA QUESTION</u>
	Approbation du Procès Verbal Sommaire du Conseil Municipal du 10 juillet 2010. <u>ABSTENTIONS</u> : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union » <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> <u>EXAMEN DE LA QUESTION N° 60 RUBRIQUE NTIC</u>
<u>AFFAIRES CONCERNANT L'ACTION SOCIALE</u>	
1.	Modification fixation des tarifs pour les activités des centres sociaux culturels et sportifs. <u>RAPPORTEUR</u> : Mme BARBUSSE <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>
2.	Convention de partenariat entre la Ville de Nîmes et la Mission Locale Jeunes d'Agglomération. <u>RAPPORTEUR</u> : Mme BARBUSSE M. BAZIN, Président de la Mission Locale Jeunes d'Agglomération ne participe pas au vote. <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>
3.	Présentation du rapport annuel d'information de la gestion déléguée du multi-accueil Suzanne Crémieux – Année 2009. <u>RAPPORTEUR</u> : Mme BARBUSSE <u>LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT</u>
<u>AFFAIRES CONCERNANT LES AMENAGEMENTS URBAINS</u>	
4.	Désaffectation, déclassement et vente de véhicules appartenant à la Ville de Nîmes. <u>RAPPORTEUR</u> : Mme MARTIN <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>
5.	Convention Ville de Nîmes – Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole prise en application de l'article L.5216-7-1 du CGCT relative aux charges d'entretien du patrimoine public affecté au réseau de transport. <u>RAPPORTEUR</u> : Mme MARTIN <u>ABSTENTIONS</u> : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union » <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>
6.	Rénovation urbaine Quartier Valdegour – Restructuration du secteur Archimède – Attribution et autorisation de signature des marchés de travaux des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 et avenant N°6 au marché de maîtrise d'œuvre de fixation du coût de réalisation travaux après passation marchés. <u>QUESTION RETIRÉE</u>

7. Aménagement des allées Jean Jaurès – Convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et la Ville.
RAPPORTEUR : Mme MARTIN
ABSTENTION : Groupe communiste
ADOpte A L'UNANIMITE
8. Marché de réalisation de diagnostics immobiliers sur le patrimoine bâti de la Ville de Nîmes – Lot N°4 : Diagnostic toiture à pente.
RAPPORTEUR : M. MINGAUD
ABSTENTION : Groupe communiste
ADOpte A L'UNANIMITE
9. Marché de travaux – Extension du site Bompard – Lot unique : création d'un bâtiment à système constructif : Avenant N°1.
RAPPORTEUR : M. MINGAUD
ABSTENTION : Groupe communiste
ADOpte A L'UNANIMITE
10. Attribution du marché en 2 lots pour l'exploitation thermique des bâtiments municipaux de la Ville de Nîmes.
RAPPORTEUR : M. MINGAUD
ADOpte A L'UNANIMITE
11. Marché d'exploitation thermique des bâtiments municipaux de la Ville de Nîmes : avenant N°9 COFELY.
RAPPORTEUR : M. MINGAUD
ADOpte A L'UNANIMITE
12. Reconstruction du groupe scolaire Henri Wallon – Avenant N°3 au marché de maîtrise d'œuvre – Fixation du coût de réalisation des travaux après passation des marchés (phase construction).
RAPPORTEUR : M. RAYMOND
ADOpte A L'UNANIMITE
13. Reconstruction du groupe scolaire Henri Wallon – Avenant N°1 au marché de travaux N°10000176 Lot N°3 Gros œuvre sol industriels – Société EIFFAGE.
RAPPORTEUR : M. RAYMOND
ADOpte A L'UNANIMITE
14. Avenant N°2 à la convention de partenariat entre la Ville de Nîmes / le C.C.A.S. / l'Association pour le Logement dans le Gard « A.L.G. » en date du 9 juillet 2008.
RAPPORTEUR : M. TAULELLE
M. LE MAIRE et Mme BARBUSSE, Président et Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale ne participent pas au vote.
ADOpte A L'UNANIMITE
15. Marché d'assistance et de contrôle des installations thermiques des bâtiments communaux et le suivi de la Délégation de Service Public du chauffage urbain : avenant 6 SERGIE.
RAPPORTEUR : Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS
ADOpte A L'UNANIMITE
16. Restauration générale et aménagement d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à la Maison de l'Avocat des pauvres rue Fresques à Nîmes – Avenant au contrat de contrôle technique marché N°09000088 – APAVE.
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT L'URBANISME

17. 4^{ème} révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ABSTENTION : Groupe communiste
ADOpte A L'UNANIMITE
18. Transfert au profit du Département du Gard de l'assiette foncière du collège « La Révolution », propriété de la commune de Nîmes.
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ADOpte A L'UNANIMITE
19. Programme d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E.) du Mas de Teste – Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Nîmes et la Société SEFITEG.
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ABSTENTION : Groupe communiste
ADOpte A L'UNANIMITE
20. ZAC Esplanade Sud – Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (C.R.A.C.) au 31 décembre 2009.
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ABSTENTIONS : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste –
M. BAZIN, Président de la S.A.T. et M. PROUST ne participent pas au vote
ADOpte A L'UNANIMITE
21. ZAC du KM DELTA II – Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (C.R.A.C.) au 31 décembre 2009.
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ABSTENTIONS : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste –
M. BAZIN, Président de la S.A.T. et M. PROUST ne participent pas au vote
ADOpte A L'UNANIMITE
22. ZAC de la Gare centrale – Approbation du Programme des équipements publics modificatif N°3 – Approbation de l'avenant N°7 à la concession d'aménagement.
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ABSTENTIONS : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste –
M. BAZIN, Président de la S.A.T. et M. PROUST ne participent pas au vote
ADOpte A L'UNANIMITE
23. Dénomination des voies – Modification de tenants et aboutissants.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
24. Programme C.A.D.E.R.E.A.U. – Cadereau d'Alès – Acquisition de la parcelle cadastrée section LD N°479 (p) – Impasse des Méridiennes.
RAPPORTEUR : Melle PONGE
ADOpte A L'UNANIMITE
25. Voie urbaine Sud – Acquisition des parcelles cadastrées section LO N°140 et 153(p).
RAPPORTEUR : M. BURGOA
ADOpte A L'UNANIMITE
26. Voie urbaine Sud – Acquisition de la parcelle cadastrée section LO N°154(p).
RAPPORTEUR : M. BURGOA
ADOpte A L'UNANIMITE
27. Aménagement du Cadereau d'Alès secteur rue Gaston Teissier – Avenant à la convention d'occupation temporaire de la parcelle cadastrée section EV N°362.
RAPPORTEUR : M. BURGOA
ADOpte A L'UNANIMITE

28. Aménagement du Cadereau d'Alès secteur rue Gaston Tessier –Avenant à la convention d'occupation temporaire des parcelles ER N°69 et ER N°433.
RAPPORTEUR : M. BURGOA
ADOpte A L'UNANIMITE
29. Aménagement de pistes pour la Défense de la Forêt contre les incendies (D.F.C.I.) - Acquisition des parcelles cadastrées section BH 13 (partie) – BH 18 (partie) – BH 16 (partie) – BH 17 – BH 22 (partie) – BH 20 – BH 26 (partie) – BH 28 (partie) – BH 29 (partie) – BH 27 (partie).
RAPPORTEUR : Mme DELBOS
ADOpte A L'UNANIMITE
30. Plan de protection contre les inondations – Cadereau de Saint Césaire – Autorisation de passage d'ouvrage hydraulique et emprise temporaire de chantier sur la parcelle cadastrée section KP N°45 – Avenue Joliot Curie.
RAPPORTEUR : Mme DELBOS
ADOpte A L'UNANIMITE
31. Déclassement, désaffectation et aliénation d'une emprise de 373 m² issue du domaine public du Chemin des Buttes – section IH – au profit de M. Denis Grangetto.
RAPPORTEUR : Mme DELBOS
ADOpte A L'UNANIMITE
32. Déclassement, désaffectation et aliénation d'une emprise de 861 m² issue du domaine public du Chemin de Ventebien – section CL – au profit de M. Patrick DURAND.
RAPPORTEUR : Mme DELBOS
ADOpte A L'UNANIMITE
33. Cadereau de Valdegour – Bassin de Moure Froid – Acquisition à titre gratuit d'une emprise de 1 170 m² issue de la parcelle KY N°1020 et cession à titre gratuit de trois emprises d'un total de 1 170 m² issues des parcelles communales KY N°692, 694p et 512p.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
ADOpte A L'UNANIMITE
34. Programme C.A.D.E.R.E.A.U. - Cadereau de Valdegour – Réservation N°C 78 – Acquisition des parcelles cadastrées section KI N°838 et KI N°841 et constitution de servitudes d'aqueduc sur les parcelles cadastrées KI N°839 et KI N°843 – Chemin du Mas de Deveze.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
ADOpte A L'UNANIMITE
35. Incorporation de parcelles communales privées dans le domaine public communal.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
ADOpte A L'UNANIMITE
36. Délibération modificative à la délibération N°2008.09.28 du 16 décembre 2008 – Cession d'une emprise de 682 m² issue de la parcelle communale cadastrée section LI N°85 (ex 80) au profit du Ministère de la Justice pour l'extension du Centre éducatif fermé.
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
ABSTENTION : Groupe « Socialiste pour l'union »
ADOpte A L'UNANIMITE
37. ZAC du Mas de Vignoles – Agrément d'attribution d'un terrain viabilisé (Home Box).
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. BAZIN, Président de la S.A.T. ne participe pas au vote.
ADOpte A L'UNANIMITE

38. ZAC du Mas de Vignoles – Agrément d’attribution d’un terrain viabilisé (FLY).
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
ABSTENTION : Groupe « Socialiste pour l’union »
M. BAZIN, Président de la S.A.T. ne participe pas au vote.
ADOPTE A L’UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DURABLE

39. Programme C.A.D.E.R.E.A.U. – Convention N°3 entre la Communauté d’Agglomération Nîmes Métropole (C.A.N.M.) et la Ville de Nîmes pour la participation de la C.A.N.M. au financement des actions au titre des programmations 2007 à 2010.
RAPPORTEUR : M. FILIPPI
ADOPTE A L’UNANIMITE
40. Programme C.A.D.E.R.E.A.U. – Cadereau d’Alès – Opération Liberté Jaurès Teissier – Tronçon Jaurès Linéaire – Attribution du marché de travaux.
RAPPORTEUR : M. FILIPPI
ADOPTE A L’UNANIMITE
41. Programme C.A.D.E.R.E.A.U. - Cadereau d’Alès – Opération Liberté Jaurès Teissier – Tronçon Teissier aval – Avenant N°2 au marché de travaux N°09-000364
RAPPORTEUR : M. FILIPPI
ADOPTE A L’UNANIMITE
42. Appel d’offres ouvert – Marché à bons de commande pour la fourniture, pose et maintenance de corbeilles à papier, distributeurs de canisacs.
RAPPORTEUR : M. FILIPPI
ADOPTE A L’UNANIMITE
43. Demande d’autorisation de défrichement – Extension centre de stockage et de valorisation de déchets inertes des Lauzières.
RAPPORTEUR : M. FILIPPI
ADOPTE A L’UNANIMITE
44. Charte de construction durable : Approbation et autorisation d’utilisation par la Communauté d’Agglomération Nîmes Métropole et les 26 autres communes de l’Agglomération.
RAPPORTEUR : Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS
ADOPTE A L’UNANIMITE
45. Appel d’offres ouvert – Marchés à bons de commande sur bordereau de prix unitaires relatifs aux prestations d’entretien du patrimoine arboré.
RAPPORTEUR : Mme DELBOS
ABSTENTION : Groupe communiste
ADOPTE A L’UNANIMITE
46. Délégation de Service Public concernant le parc de stationnement des Arènes - Présentation du rapport annuel au titre de l’année 2009.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT
47. Délégation de Service Public concernant le parc de stationnement souterrain de la Gare Feuchères - Présentation du rapport annuel au titre de l’année 2009.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT

48. Délégation de Service Public concernant la gestion du parc de stationnement souterrain situé Boulevard Jean Jaurès et du stationnement payant sur voirie secteur Jean Jaurès - Présentation du rapport annuel au titre de l'année 2009.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT
49. Délégations de Service Public concernant les parcs de stationnement Les Halles et La Coupole - Présentation du rapport annuel au titre de l'année 2009.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT
50. Délégations de Service Public concernant les parcs de stationnement souterrains Porte Auguste - Maison Carrée - Jardin de la Fontaine - Présentation des rapports annuels au titre de l'année 2009.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT
51. Délégation de Service Public concernant le stationnement payant sur voirie - Présentation du rapport annuel au titre de l'année 2009.
RAPPORTEUR : Mme DE GIRARDI
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION GENERALE

52. Désignation des représentants de la Ville de Nîmes à l'association « Alliance de Villes Européennes de la Culture » (A.V.E.C.).
RAPPORTEUR : M. LE MAIRE
Candidature titulaire : Mme BOURGADE

Résultat du vote	
Nombre de votants	55
Bulletins blancs ou nuls	12
Nombre de suffrages exprimés	43
Mme BOURGADE	ELUE

Candidature suppléant : M. VALADE

Résultat du vote	
Nombre de votants	55
Bulletins blancs ou nuls	12
Nombre de suffrages exprimés	43
M. VALADE	ELU

53. Désignation des représentants de la Ville de Nîmes à l'association des biens français du patrimoine mondial.
RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Candidature titulaire : Mme BOURGADE

Résultat du vote	
Nombre de votants	55
Bulletins blancs ou nuls	12
Nombre de suffrages exprimés	43
Mme BOURGADE	ELUE

Candidature suppléant : M. VALADE

Résultat du vote	
Nombre de votants	55
Abstentions	12
Nombre de suffrages exprimés	43
M. VALADE	ELU

54. Délégation de Service Public concernant la construction, l'aménagement et l'exploitation du crematorium – Présentation du rapport annuel au titre de l'année 2009.

RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT

55. Prise en charge des frais de transport de mission et de formation des élus.

RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER

ADOpte A L'UNANIMITE

56. Rapport du délégataire sur l'exploitation du camping du domaine de la Bastide – Exercice 2009.

RAPPORTEUR : Mme BOURGADE

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT

AFFAIRES CONCERNANT LE PERSONNEL

57. Modification du montant de la participation de la Ville au prix des repas des restaurants administratifs.

RAPPORTEUR : M. CHANCELADE

ADOpte A L'UNANIMITE

58. Constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Nîmes et la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole pour l'achat d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail.

RAPPORTEUR : M. CHANCELADE

ADOpte A L'UNANIMITE

59. Renouvellement de la convention entre la Ville de Nîmes et l'association Nîmes Olympique pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial.

RAPPORTEUR : M. CHANCELADE

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES INFORMATION COMMUNICATION

60. Fourniture de micro-ordinateurs, périphériques et tableaux blancs interactifs pour les besoins de service de la Ville de Nîmes et de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole – Lot 5 – Marché négocié après appel d'offre infructueux.

RAPPORTEUR : Mme FOURQUET

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LES FINANCES

61. Décision modificative N°1 – Année 2010 – Budget Principal Ville et Programme C.A.D.E.R.E.A.U.

RAPPORTEUR : M. LACHAUD

CONTRE : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste

ADOpte A LA MAJORITE

62. Contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie de 5 000 000 € avec le Crédit Agricole.

RAPPORTEUR : M. LACHAUD

ABSTENTIONS : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste

ADOpte A L'UNANIMITE

63. Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté pour un emprunt de 650 000 € contracté par la Société Protestante des Amis des Pauvres (S.P.A.P.) auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'un projet de travaux de réhabilitation de sa maison d'enfants à caractère social « Lumière et Joie » du Château Silhol à Nîmes.
RAPPORTEUR : M. LACHAUD

ADOpte A L'UNANIMITE

64. Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté pour un emprunt de 2 560 000 € contracté par l'Association de la Maison de la santé protestante auprès du Crédit coopératif pour le financement d'un projet de rénovation des locaux situés Quai de la Fontaine à Nîmes.
RAPPORTEUR : M. LACHAUD

ADOpte A L'UNANIMITE

65. Garantie de la Ville sur 12 contrats issus du réaménagement de 115 contrats de prêt déjà garantis par la Ville auprès d'un Toit Pour Tous.

RAPPORTEUR : M. LACHAUD

M. DOUAIS président d'1 Toit pour Tous ne participe pas au vote

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT L'EDUCATION

66. Attribution d'une subvention complémentaire à U-Nîmes, représentant les charges du personnel concernant un agent Ville de Nîmes mis à disposition de l'Université pour l'année 2010.

RAPPORTEUR : M. PROUST

Mme BERNIE BOISSARD, Vice-Présidente de l'U-Nîmes ne participe pas au vote.

ADOpte A L'UNANIMITE

67. Attribution de subventions aux associations et établissements scolaires dans le cadre du Projet Educatif Local 2010/2011.

RAPPORTEUR : M. RAYMOND

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LA SECURITE ET LES QUARTIERS

68. Convention cadre entre la Ville de Nîmes et la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole relative à la Vidéo protection des abords des bâtiments communautaires.

RAPPORTEUR : M. TIBERINO

ABSTENTIONS : Groupe « parti socialiste et radical » – Groupe communiste

ADOpte A L'UNANIMITE

69. Signature d'une convention avec le Conseil Général du Gard concernant les crédits d'implication des habitants dans le cadre de la rénovation urbaine.

RAPPORTEUR : M. BURGOA

ADOpte A L'UNANIMITE

70. Attribution d'une subvention à l'association DA STORM dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.).

RAPPORTEUR : M. BURGOA

ADOpte A L'UNANIMITE

71. Attribution de subventions à des associations nîmoises dans le domaine de la politique de la Ville.

RAPPORTEUR : M. DOUAIS

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LA CULTURE ET LES FESTIVITES

72. Création d'un musée de la romanité – Désignation d'un programmiste – Demande de subventions portant sur les études de programmation.
RAPPORTEUR : M. LE MAIRE
ABSTENTIONS : Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
ADOpte A L'UNANIMITE
73. Délégation de Service Public concernant l'exploitation touristique des Arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne – Présentation du rapport annuel au titre de l'année 2009.
RAPPORTEUR : M. VALADE
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT
74. Délégation de Service Public concernant l'organisation des spectacles taurins – Présentation du rapport annuel au titre de l'année 2009.
RAPPORTEUR : M. VALADE
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT
75. Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) pour la restauration de registres de recensement militaire.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
76. Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes : année 2010 – 2011 – Attribution d'une bourse aux étudiants de 5^{ème} année.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
77. Demande de subvention de fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Nîmes pour l'exercice 2011.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
78. Demande de subvention pour la modernisation informatique des bibliothèques de la Ville.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
79. Fonctionnement de la Bibliothèque de la Maison d'arrêt de Nîmes – Convention entre la Ville, la Maison d'arrêt de Nîmes et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (S.P.I.P.) du Gard et de la Lozère.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
80. Signature d'une convention de coopération entre la Ville de Mende, l'Association des Amis de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes et l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes pour l'organisation d'une exposition d'œuvres réalisées par les étudiants de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
81. Fixation du prix de vente des catalogues et DVD édités à l'occasion des expositions organisées au Musée des Cultures Taurines.
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
82. Attribution de subventions aux associations culturelles pour l'année 2010.
RAPPORTEUR : Mme DUMONT ESCOJIDO
ADOpte A L'UNANIMITE

83. Les Nuits des Jardins 2010 – Convention de partenariat Ville de Nîmes / Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (S.A.C.E.M.).

RAPPORTEUR : M. VALADE

ADOpte A L'UNANIMITE

84. Signature de la charte de jumelage entre la Ville de Nîmes et la Ville de Cordoue.

RAPPORTEUR : Mme JUANICO

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LES SPORTS ET LA JEUNESSE

85. Attribution de subventions aux associations sportives nîmoises au titre de l'année 2010.

RAPPORTEUR : M. COLOMBANI

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LES FOIRES ET MARCHES

86. Création tarif droit d'occupation du domaine public – Marché brocante Jean Jaurès.

RAPPORTEUR : Mme SANS

ABSTENTION : Groupe communiste

ADOpte A L'UNANIMITE

87. Création d'un tarif abonnement pour les marchés de plein air.

QUESTION RETIRÉE

88. Autorisation de signature d'une convention entre la Ville de Nîmes et la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole en vue d'un groupement de commande dans le cadre de la recherche de prestataires de service en communication de proximité Grands travaux.

RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER

CONTRE : Groupe « parti socialiste et radical » - Groupe communiste – Groupe « socialiste pour l'union »

ADOpte A LA MAJORITE

89. Déclaration pour la Défense de la Tauromachie

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

Information aux élus des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes ci-dessus listés seront publiés au Recueil des Actes Administratifs N° 07 du mois d'octobre 2010.

LA SEANCE EST LEVEE A 11 HEURES

Le Maire


Jean-Paul FOURNIER

